



CONSEIL MUNICIPAL DU 06/03/2025

Article L. 2121-25 du CGCT : « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie (...) ».

N° d'ordre	Objet	
1	- Convention @CTES pour la transmission électronique des actes au Représentant de l'Etat	ADOPTÉ
2	- Convention de mise à disposition de locaux, de mobilier, de matériel et de personnel entre la Commune et la Communauté de communes Thelloise dans le cadre de France SERVICES MULTISITES	ADOPTÉ
3	- Convention de mise à disposition de locaux, de mobilier, de matériel et de personnel entre la Commune et la Communauté de Communes Thelloise et autres partenaires	ADOPTÉ
4	-Rapport triennal sur l'artificialisation des sols	ADOPTÉ
5	-Mode de recrutement sur le poste d'attaché principal	ADOPTÉ
6	-Tableau des effectifs : modifications	ADOPTÉ
7	-Séjour 12/17 ans du mois d'avril 2025	ADOPTÉ
8	-Dispositif Solidarité AMF/Mayotte	ADOPTÉ
9	- Rapport d'orientation budgétaire 2025	PREND ACTE

NEUILLY EN THELLE

AFFICHAGE LE 13 MARS 2025

Bernard ONCLERCQ
Maire

